

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais
Séance plénière des 20 et 21 octobre 2011

Groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaires
Intervention de Delphine Castelli

Agir en faveur des langues régionales

Monsieur le Président, chers collègues.

Il est heureux que le débat sur les Langues Régionales s'ouvre enfin dans notre Région. En effet, les langues sont un formidable outil d'ouverture sur le monde, car elles permettent d'offrir à l'autre ce qu'on a, dans un esprit de partage et d'échange. A ce titre, toute langue a droit à sa dignité, et en particulier les langues régionales et les langues d'immigration qui sont les langues des humbles.

Pour notre groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaires, la Région se doit de s'engager dans la démarche proposée par cette motion, car comme elle le souligne, les enjeux sont multiples : culturels, éducatifs, économiques, touristiques.

Sur notre territoire régional, deux langues régionales coexistent : le Picard et le Flamand Occidental, qui se trouvent être interrégionales et transfrontalières.

Le Picard est connu des habitants de notre Région, à travers par exemple le célèbre P'tit Quinquin d'Alexandre Desrousseaux, ou encore des contes rimés du mineur-poète Jules Mousseron... Il s'avère d'ailleurs qu'une littérature en Picard existe bel et bien, et ceci depuis le Moyen-Âge.

Pourtant, malgré le travail de nombreuses associations, le Picard peine à être reconnu.

Quant au Flamand Occidental, il s'agit d'une langue germanique. Dans notre pays où la langue nationale est une langue romane, la Langue Régionale Flamande constitue un véritable tremplin vers les autres langues germaniques que sont l'anglais, l'allemand et le néerlandais.

Aussi peut-on imaginer que l'apprentissage du Flamand Occidental, en expérimentation depuis la rentrée 2007 dans plusieurs communes du bassin dunkerquois, soit pérennisé, et qu'il s'inscrive dans un socle plus large d'enseignement des langues germaniques.

Or c'est le contraire qui se produit. Non seulement Madame La Rectrice refuse toujours d'étendre l'enseignement de la Langue Régionale Flamande au 2nd degré, en dépit du succès de l'expérimentation dans le 1^{er} degré, mais les langues étrangères sont elles-mêmes mises en concurrence ! En effet, pour satisfaire les exigences de suppressions de postes dans l'Education nationale, c'est la disparition de l'enseignement de langues telles que l'allemand qui est annoncée, sous un prétexte purement comptable selon lequel pour être rentable, au moins 15 élèves d'un niveau doivent choisir la langue afin de maintenir la section !

Et pour revenir à l'enseignement du Flamand Occidental, le secteur privé a bien compris que la demande des familles est bien réelle, puisqu'à cette rentrée ont été ouvertes des options d'enseignement du flamand dans les collèges privés de Gravelines et Hondschoote.

Une Langue Régionale comme tremplin vers des Langues Etrangères, c'est donc un tremplin vers l'emploi, notamment dans une région transfrontalière comme la nôtre, et c'est aussi un atout touristique.

Aussi, à un moment où nous décidons de permettre, et c'est une très bonne chose, l'apprentissage de la langue d'immigration qu'est l'Arabe dans un cadre laïc, et plus largement la diffusion de la culture arabe avec l'implantation d'une antenne de l'Institut du Monde Arabe en Région, nous nous devons aussi de donner un cadre pour les Langues Régionales, afin d'éviter toute dérive identitaire et de repli sur soi, et toute récupération par l'extrême droite.

Avec cette motion, la Région se trouve à un virage dont elle doit absolument se saisir, car sinon les identitaires s'y engouffreront.

C'est pourquoi nous voterons pour cette motion, dans un esprit d'ouverture et afin de voir émerger une véritable politique en faveur des Langues Régionales dans notre Région.

Je vous remercie.